

Conférence Kick-Off:

Collecte des données sur l'empreinte carbone des bâtiments au Luxembourg

24 MARS 2025 – 17h00 – Forum da Vinci

1. de la collaboration OAI – Ministère de l'Économie (MECO) pour la collecte de registres digitaux de bâtiments et
2. du projet européen EU [LIFE INDICATE](#) qui complète la collecte nationale au niveau européen

Nous avons besoin de votre participation !

Un élément clé de la transition vers la construction durable est la collecte et l'analyse de l'empreinte carbone des bâtiments. Une 1^{ère} étape indispensable pour le calcul de l'empreinte carbone est la réalisation d'un registre digital de matériaux et produits utilisés. Le MECO a élaboré avec des experts du secteur un fichier EXCEL pour l'établissement standardisé de ces registres au Luxembourg, une approche qui est partagée et harmonisée avec d'autres pays à travers le projet EU LIFE INDICATE.

L'objectif des collaborations susmentionnés est de créer une base de données de référence nationale et de rassembler en collaboration avec vous des données fiables de constructions représentatives pour le Luxembourg, des bâtiments résidentiels et non-résidentiels, idéalement en phase de planification pour faciliter la collecte des données. Dans une première phase, l'objectif est de collecter des données sur 25 projets. La collaboration entre l'OAI et le MECO s'inscrit dans le contexte plus large de la « [Feuille de Route Construction Bas Carbone – Luxembourg](#) », qui prépare la transposition de la [Directive sur la Performance Énergétique des Bâtiments \(DPEB\)](#).

La conférence s'adresse aux bureaux souhaitant contribuer en fournissant des registres digitaux standardisés de leurs projets.

Inscription

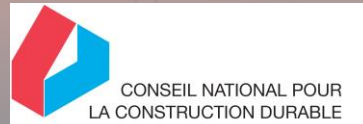
ici

avant le 18 mars 2025

#DÉCARBO
NATION DU SECTEUR
LUXEMBOURGEOIS
DE LA CONSTRUCTION



Cofinancé par
l'Union européenne



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

OAI
ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS

Conférence Kick-Off:

Collecte des données sur l'empreinte carbone des bâtiments au Luxembourg

Inscription

ici

avant le 18 mars 2025

Pourquoi soumettre votre projet ?

Avantages pour les bureaux d'architecture, d'ingénierie et les entreprises de construction :

- ✓ Accompagnement personnalisé par des experts pour la saisie des données et l'établissement du registres à l'aide du fichier
- ✓ Initiation gratuite sur le calcul de l'empreinte carbone des bâtiments.
- ✓ Rapport standardisé d'analyse du bilan carbone du projet soumis
- ✓ Avantage concurrentiel : une meilleure compréhension et maîtrise des futures réglementations sur l'empreinte carbone dans le secteur du bâtiment.
- ✓ Rémunération financière : une prime de 2.000 à 3.000 € par projet soumis, en fonction de l'étendue des données saisies (avec ou sans installations techniques).

Cette initiative vous aide à anticiper les exigences réglementaires et à aligner vos projets sur les normes futures!

Interventions (en français) :

- ✓ Paul BAUSTERT (MECO) – Présentation du cadre réglementaire national et européen pour la collecte des données
- ✓ Julien L'HOEST (Energie&Environnement) – Déroulement, calendrier et accompagnement pour la soumission des projets
- ✓ Questions-réponses
- ✓ Verre de l'amitié

Votre participation est essentielle pour une construction plus durable au Luxembourg !

#DÉCARBO
NATION DU SECTEUR
LUXEMBOURGEOIS
DE LA CONSTRUCTION



Cofinancé par
l'Union européenne



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

OAI
ORDRE DES ARCHITECTES
ET DES INGENIEURS-CONSEILS